

Evolution des niveaux de vie, des inégalités et de la pauvreté au Maroc

Le Haut -Commissariat au Plan fonde la mesure des niveaux de vie sur les normes internationales. Celles-ci considèrent que, dans les pays en développement, les dépenses de consommation constituent, de par leur fiabilité et leur stabilité dans le temps, un indicateur des niveaux de vie. Ceci est, bien entendu, vrai, pour autant que les enquêtes socio-économiques recueillent des données détaillées sur la consommation des ménages. Cette dernière traduit, par ailleurs, l'aptitude des ménages à couvrir leurs besoins essentiels et se prête, à côté d'autres indicateurs du niveau de vie, aux mesures de la pauvreté et de la vulnérabilité¹, à partir des données des enquêtes sur la consommation et le niveau de revenu et de vie, réalisées par le HCP entre 1985 et 2007.

Ceci étant, ce papier aborde les facteurs fondamentaux qui ont fait que les avancées enregistrées, entre 1985 et 2007, par l'ensemble 'Niveau de vie, inégalité et pauvreté' soit essentiellement constatées au cours des années 2000.

Niveaux de vie

D'après ces enquêtes, la dépense annuelle moyenne par habitant a augmenté, de 9290 à 11233 en dirhams constants, à un taux annuel de 3,2%, notamment sous l'effet d'une hausse du revenu brut disponible de 4,3% par an et par habitant. De leur côté, les Comptes nationaux montrent que la consommation finale par habitant, aux prix constants, a connu un taux de croissance annuel moyen de 3,8% entre 2001 et 2007.

Cette progression des niveaux de vie a modifié la structure du budget des ménages au profit des consommations les moins satisfaites. D'une part, le poids, dans le budget total des ménages, de la consommation alimentaire a été amélioré de 41,3% en 2001 à 40,6% en 2007, au profit notamment du poste « transports et communications » (resp. de 7,5% à 11,6%) ou encore de celui des « loisirs, culture et enseignement » (resp. de 3,6% à 4,4%). D'autre part, le poids, dans le budget alimentaire, des produits riches en calories « les céréales, les sucres et les produits

¹ Est dit vulnérable, tout ménage dont la dépense par tête est entre le seuil national de la pauvreté relative et 1,5 fois ce seuil. Il s'agit d'une population qui n'est pas pauvre, mais qui court un grand risque de pauvreté. Le seuil de la pauvreté relative en 2007 s'établit, par personne et par an, d'après le Haut-Commissariat au Plan -Maroc, à 3834 DH dans le milieu urbain et à 3569 DH dans le milieu rural. Il vaut, en moyenne, 2,15 \$ US PPA par jour et par personne (1 \$ US PPA = 4,88 DH).

sucrés » a diminué de 25% en 2001 à 22% en 2007, au profit de ceux riches en protéines, à savoir les viandes, les poissons et les produits laitiers (resp. de 33,1% à 36,9%).

Par ailleurs, il importe de noter que l'amélioration des niveaux de vie entre 2001 et 2007, mesurés par le niveau et la structure des dépenses de consommation, a certes concerné l'ensemble des classes sociales, mais elle a plus bénéficié aux classes aisées et modestes qu'aux classes moyennes. C'est ainsi que, durant cette période, le taux d'accroissement annuel moyen des dépenses de consommation, aux prix constants, a été de 2,9% pour les classes moyennes contre 3,2% au niveau national. Ce sont les classes modestes et plus encore les classes aisées qui ont le plus bénéficié de cette amélioration globale du niveau de vie, avec un taux d'accroissement de 3,2% et 4,3% respectivement. Ce taux d'accroissement a été, presque, trois fois plus élevé durant la période 2001-2007 qu'entre 1985 et 2001. Selon les classes sociales, il est passé de 1,1% à 3,2% pour les classes modestes, de 1,1% à 2,9% pour les classes moyennes et de 0,9% à 4,3% pour les classes aisées.

Inégalités

La concentration des dépenses de consommation, mesurée par l'indice de Gini, a pratiquement stagné entre 2001 et 2007. Cet indice s'est établi, au début (0,4063) et à la fin de la période (0,4072), à des niveaux significativement équivalents² (au seuil de 5%). Il y a cependant lieu de noter que, durant la période, les 10% les plus aisés de la population totalisaient près de 33% de la consommation totale des ménages et enregistraient une dépense par habitant de près de 12 fois celle des 10% les moins aisés.

La stagnation de la répartition sociale des dépenses de consommation entre 2001 et 2007 est due à une croissance des niveaux de vie favorable non seulement aux classes sociales défavorisées, mais aussi aux populations rurales. Le rapport entre la moyenne urbaine de la consommation par habitant et celle rurale a été réduit, pour la première fois depuis 1970, de 2 en 2001 à 1,8 fois en 2007.

Pauvreté

En termes d'impact, l'amélioration globale des niveaux de vie, conjuguée à la stagnation des inégalités sociales, a sensiblement réduit la pauvreté et la vulnérabilité. De 2001 à 2007, le taux de pauvreté relative a diminué de 15,3% à 8,9% au niveau national, de 7,6% à 4,8% en milieu urbain, et de 25,1% à 14,4% en milieu rural. Le taux de vulnérabilité a également été réduit, durant la période, de 22,8% à 17,5% au niveau national, de 16,6% à 12,7% en milieu urbain, et de 30,5% à 23,6% en milieu rural.

² L'hypothèse nulle de l'égalité des indices de Gini pour 2001 et 2007 a été testée sur la base de la norme statistique normale asymptotique suivante :

$$T = (G_{2007} - G_{2001}) / \sqrt{se(G_{2007})^2 + se(G_{2001})^2}$$
 où G et se(G) dénotent l'indice de Gini et son écart type. T calculé s'est établi à une valeur absolue (1,38) inférieure à 1,96, montrant que la différence entre les indices de Gini relatifs à 2001 et 2007 n'est pas statistiquement significative au seuil de 5%.

En termes d'effectif, si le nombre de personnes vivant au dessous du seuil de la pauvreté s'élève en 2007 à 2,8 millions personnes, il y a lieu de noter que, depuis 2001, 1,7 million de Marocains sont sortis de la pauvreté et 1,2 million de la vulnérabilité. La réduction de la pauvreté à ce rythme a permis de réaliser en 2007, à 8 ans de l'horizon des OMD, les cibles³ 1 et 2 de l'Objectif 1 des OMD « Eliminer l'extrême pauvreté et la faim ». En fait, déjà, en 2007, le Maroc a atteint les valeurs cibles de l'Objectif 1 des OMD. De la fin des années 1980 à 2007, la pauvreté à 1 US \$ PPA /jour/personne a été pratiquement éradiquée (0,6% en 2007), la pauvreté alimentaire réduite de plus de 5,1 fois (0,9% en 2007), la pauvreté absolue de 3,4 fois (3,9% en 2007) et la pauvreté relative de plus de 2 fois (8,9% en 2007).

Dans ces progrès, il est certain que l'impact de l'Initiative Nationale pour le Développement Humain (INDH, cf. annexe) a été d'une portée significative malgré le caractère récent de sa mise en œuvre. La pauvreté a baissé plus rapidement dans les communes rurales ciblées par cette Initiative. Entre 2004 et 2007, la pauvreté a baissé dans ces communes de 36% à 21%, en diminution de 41% contre uniquement 28% dans le reste des communes rurales (de 16,9% à 12,2%).

En somme, l'amélioration significative des niveaux de vie entre 2001 et 2007 est due non seulement à la croissance pro-pauvres⁴ et à la stabilité des inégalités sociales durant la période, mais aussi à l'avancée sensible du développement humain. D'une part, une croissance économique de 1% entre 1985 et 2001 s'accompagnait, en moyenne, d'une augmentation des inégalités de 0,13%, ce qui limitait la réduction de la pauvreté à 1,9% par an. Entre 2001 et 2007, une croissance économique équivalente (1%) n'affectait les inégalités que d'une façon marginale (moins de 0,01%), et réduisait, de ce fait, la pauvreté de 2,7% par an. D'autre part, d'après le Rapport mondial sur le développement humain (PNUD, 2009), le Maroc est certes mal classé en termes d'indicateur de développement humain (IDH), mais il a réalisé la 11ème performance sur 182 pays, en termes de croissance, entre 2000 et 2007, du même indicateur.

³ Les cibles 1 et 2 consistent à réduire de moitié, entre 1990 et 2015, la proportion de la population dont le revenu est inférieur à un dollar par jour, et la proportion de la population qui souffre de la faim.

⁴ Cf. HCP (2009) : Croissance et changements pro-pauvres au Maroc.

Annexe : Consistance de l'INDH

L'INDH a été lancé par Sa Majesté le Roi en 2005. Il s'articule autour des axes suivants :

- l'élargissement de l'accès aux équipements et aux services sociaux de base, tels que la santé et l'éducation, l'alphabétisation, l'eau, l'électricité, l'habitat salubre, l'assainissement, le réseau routier, les mosquées, les maisons de jeunes et les infrastructures culturelles et sportives.
- la promotion des activités génératrices de revenus stables et d'emplois, tout en adoptant une action plus imaginative et plus résolue en direction du secteur informel.
- l'assistance aux personnes en grande vulnérabilité, ou à besoins spécifiques, pour leur permettre de s'affranchir du joug de la précarité, de préserver leur dignité et d'éviter de sombrer soit dans la déviance, soit dans l'isolement et le dénuement extrême.

La mise en œuvre de l'INDH est basée sur une stratégie de concertation, de participation et de partenariat avec les collectivités locales, les établissements publics, le secteur privé et la société civile. Son champ d'action couvre 403 communes rurales et 265 quartiers urbains, identifiés sur la base d'une cartographie géographiquement fine de la pauvreté, de la vulnérabilité, du développement humain et du développement social.